

## week-end

salle municipale des sports, le matin à 10 heures : U.S.B. (cadettes) contre Le Taillan.

A Eysines, à 10 heures : U.S.B. (réserve) contre Eysines.

A Cestas, salle Brouzet, à 15 heures : U.S.B. (féminin) contre Cestas-Gazinet (féminin), en championnat de Gironde.

## U.S.B. escrime

Le dimanche 13 octobre 1985, au gymnase Maurice-Maronnier, se déroulera le tournoi d'escrime de l'U.S.B. pour les catégories poussins, pupilles et benjamins. Début des assauts à 9 h 30. Remise des récompenses aux alentours de 17 heures. Entrée gratuite.

## Football-Club Gironde

Coupe de Bordeaux, match aller, F.C. Gironde - U.S. Villenave (B). Match joué au Taillan, à 14 heures.

## Football chez les Francs

**Samedi 5 octobre.** — Débutants : participation aux rencontres plateau organisé par le S.B.U.C. Antenne-Lac, terrain 33 S 3 à 15 heures. Rendez-vous des coéquipiers à 14 heures à la cité. Poussins : première rencontre brassage des Francs qui recevront au Stade municipal du Bouscat Jean-Jaurès, à 14 h 30, les équipes de l'A.S. Bassens (2) et du S.A. Gazinet (1). Rassemblement des joueurs à 14 heures à la cité.

**Dimanche 6 octobre.** — Pupilles à 7 : brassage poule F, stade Léo-Lagrange, à 15 heures, les Francs recevront l'U.S.C. Léognan (2). Rendez-vous des joueurs au terrain à 14 h 30.

Minimes : brassage poule C, au Taillan, stade du Bouscat à 10 heures. Francs contre R.C. Bordeaux (1). Rassemblement des joueurs à 9 heures à la cité.

Cadets : Exempts pour le championnat.

Juniors : championnat District 2<sup>e</sup> série poule A. Au Taillan, stade du Bouscat à 15 heures. Francs contre C.A. Carignan. Rassemblement des joueurs à 14 heures à la cité.

**Foot-Loisir.** — Challenge Bijouterie du Médoc : Francs contre Panier Fleuri (Bruges).

CONVOIS FUNÈBRES  
DU SAMEDI 5 OCTOBRE

10 h 15, M<sup>me</sup> BOURSAUD, église  
Sainte-Clotilde.

## LE HAILLAN

## Dégâts importants au clocher de l'église et mesures de sécurité exceptionnelles

Une fissuration anormale ayant été signalée au clocher de l'église, la municipalité a aussitôt fait appel aux pompiers de Saint-Médard, aidés par ceux de la caserne centrale d'Ornano qui, à l'aide de la grande échelle, ont pu accéder jusqu'aux fissures.

Les dégâts présentant des risques importants, le maire a aussitôt pris des mesures de sécurité préventives afin d'éviter tout accident éventuel :

La circulation publique, rue Georges-Clemenceau, est interdite aux véhicules depuis l'avenue Pasteur jusqu'à la rue Los-Heros, sauf aux ri-

verains, jusqu'aux barrières délimitant le périmètre de sécurité;

L'itinéraire du bus C.G.F.T.E. n° 17 est dévié provisoirement par la rue du Médoc;

En accord avec le curé, l'accès de l'église est formellement interdit. Les services funèbres seront célébrés dans la bibliothèque du foyer culturel;

La circulation piétonnière aux abords de l'église, matérialisée par des barrières de police, demeure formellement interdite (périmètre de sécurité);

L'accès à l'école primaire du bourg

se fera jusqu'à nouvel avis par le portail de la rue Los-Heros.

Les travaux de protection et de consolidation ont aussitôt été entrepris à la demande de la commune. Les mesures énumérées ci-avant sont applicables immédiatement et jusqu'à nouvel avis.

**Organisation des offices.** — L'église étant fermée par suite de réparations au clocher, les messes auront lieu aux heures habituelles au foyer culturel. Se renseigner au presbytère, téléphone 28.01.91.

## MUNICIPALITE/ A.S.H.

## Les sportifs entre deux chaises

Pratiquer le sport de son choix au Haillan serait-il devenu impossible ? Un comble s'agissant d'une commune dont les installations, rapportées à son importance (6 000 habitants, 1 500 pratiquants recensés) font plutôt envie que pitié. En fait, si le problème est posé depuis trois mois par des Haillanais regroupés dans un « Comité de défense du sport », c'est que trois sections de l'A.S.H. (gymnastique, sport-éveil, handball) sont en sommeil, car privées de ressources financières, depuis le conflit de l'hiver dernier entre les dirigeants du club omnisports et la municipalité à propos des conditions posées à leur subventionnement (« S.-O. », 20-12-84).

En clair, le maire demandait à l'A.S.H. de lui fournir les listes de ses membres de manière à attribuer l'argent public en connaissance de cause; le bureau de l'A.S.H. et certaines sections s'y opposant « au nom de la liberté individuelle » et pour ne pas créer un précédent, à leurs yeux, détestable dans le monde sportif.

Le conflit n'est toujours pas réglé au fond, bien qu'une majorité de présidents de sections sportives aient accepté les conditions posées par M. Prioleau. Le maire a encore eu une entrevue le 28 septembre avec les présidents des sections non agréées. Qu'en sortira-t-il ?

Pour le maire, les choses sont claires : « Nos conditions n'ont pas varié. Pas de listes, pas de subventions. Nous ne violons aucune conscience, restons sérieux. Puisque nos exigences font problème à certains, qu'ils réunissent leurs adhérents en assemblée générale

et posent la question à la base, on verra bien. Mais jusque-là, ils s'en sont bien gardés, le bureau de section décidant seul ».

Présidente du Comité de défense du sport, Marie-José Naïs, mère de trois enfants, regrette amèrement que beaucoup de jeunes fassent les frais du différend : « Pourquoi faut-il que nous allions inscrire nos enfants dans des clubs en dehors du Haillan ? Pourquoi les installations existantes sont-elles fermées dans certaines disciplines ? C'est injuste, c'est incompréhensible... »

— Parfaitement exact, répond M. Prioleau. C'est une situation qui ne peut s'éterniser. J'ai expliqué à M<sup>me</sup> Naïs les raisons des blocages. Si les présidents des sec-

tions non agréées n'acceptent pas de s'effacer — je ne leur demande pas de démissionner — nous devons envisager de créer des sections sportives non rattachées à l'A.S.H. et ouvertes à tous les pratiquants. »

Autre problème soulevé par le comité de défense : la qualité des « encadrants » dans plusieurs sections renouvelées. Selon M<sup>me</sup> Naïs, les nouveaux éducateurs en place privilégieraient trop l'élite au détriment du sport de masse, l'accueil des petits ne serait plus ce qu'il était.

Vrai ou faux, il est grand temps que les jeunes sportifs ne soient plus les « otages d'une querelle qui les dépasse.

CLAUDE GARNIER

## LÉOGNAN

## Mémento

SAMEDI 5 OCTOBRE

Secrétariat de la mairie. Permanence d'état civil de 8 h à 12 h.

Permanence urbanisme. De 11 h à 12 h, M. Palus.

Garde enfants. De 9 h à 12 h.

Centre culturel Georges-Brassens. Film à 21 h : « les Chefs-d'Œuvres de Walt Disney ».

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Centre culturel Georges-Brassens. Film à 15 h : « les Chefs-d'Œuvres de Walt Disney ».

## U.S.C.L. Rugby

Matches du dimanche 6 octobre. — En Amical, aux Sables, venue de l'équipe du Bouscat qui évolue dans la poule d'Honneur symétrique à la nôtre.

Matches à 14 heures et 15 h 30.

## U.S.C.L. handball

SAMEDI 5 OCTOBRE

Seniors filles. — A 21 heures, Bruges - Léognan. A 21 heures, salle municipale de Bruges. Rendez-vous parking du bourg, à 19 h 45.

Seniors. — Cenon - Léognan. A 19 heures, salle la Marigne à Cenon. Rendez-vous au bourg à 17 h 45.

## PAREMPUYRE

## R.P.R.

M. Georges Barsacq, secrétaire de la cinquième circonscription, assurera la permanence du samedi 5 octobre de 9 heures à 12 heures, où il se tiendra à la disposition de ceux qui désireront le rencontrer ou le contacter au 95.09.63.

## RD-EN-JALLES

## nd sportif de l'A.S.S.M.